

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Rapport intermédiaire

3 JUIN 2022

Rapport intermédiaire de projet

Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan			
Date de soumission du rapport	03/06/2022	Période couverte par ce rapport (période de référence)	Du 03/12/2020 au 03/06/2022 (19 mois)
Convention de subvention n°	OFB/2020/1048	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	42 mois : (12/2020 - 06/2024)
Bénéficiaire de la subvention		Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	
Responsable du projet		Pierline TOURNANT, chargée de projet ABC	
Contact		pierline.tournant@golfe-morbihan.bzh, 02 57 67 54 85	
Auteur(s) du rapport		Pierline TOURNANT, PNRGM	

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	377 000,00€		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	180 000,00 €		
Montant déjà versée par l'OFB (rappel)	54 000,00€ (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence (à titre indicatif)	75 100 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	20 %

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Avancement et mise en œuvre du projet	5
I.1	Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence.....	5
I.1.1	Description générale de l'avancement du projet	5
I.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	7
I.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	8
I.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation	10
I.1.5	Communication	11
I.1.6	Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats.....	13
I.2	Suite des actions prévues et perspectives post-ABC	15
I.3	Autoévaluation	17
II.	Annexes	17

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (PNRGM)
Période total prévue pour la mise en œuvre du projet	42 mois (du 03/12/2020 au 01/06/2024)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Fort de sa première expérience de coordination d'Atlas de la Biodiversité Communale, 15 nouvelles communes ont souhaité à leur tour s'engager au côté du PNRGM dans une démarche d'élaboration d'un ABC : Arradon, Arzon, Auray, Brec'h, Damgan, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Armel, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné et Theix-Noyal.</p> <p>A noter que la commune de Brec'h n'est pas une commune du PNRGM, mais une commune d'un EPCI du PNRGM, Auray Quiberon Terre Atlantique, immédiatement à proximité du territoire classé : une démarche de reconnaissance en « commune associée » est en cours de réflexion. La commune souhaitant mettre en œuvre un ABC a sollicité le PNRGM afin d'être intégrée à la réponse collective portée par le PNRGM dans le présent appel à projet. Il s'agit d'une première étape pour faire connaître et inciter au développement de la démarche ABC en dehors du territoire du PNRGM, sur les autres communes des EPCI membres du syndicat mixte du PNRGM.</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Il s'agit donc de réaliser 15 nouveaux ABC, puisque le PNRGM s'attache à personnaliser et adapter la démarche à chaque particularité communale, pour renforcer l'appropriation locale et la cohérence avec les autres projets des communes et s'appuyer sur les dynamiques locales.</p> <p>Ces Atlas de la Biodiversité Communale ont pour ambition, au sein des communes et du PNRGM, de créer une dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De mobilisation, d'acquisition et de partage des connaissances, ▪ D'appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants, ▪ D'intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation Homme-Nature. <p>Ainsi, élaborer un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunir de nombreux acteurs de la commune, et notamment les scolaires, mais aussi des partenaires extérieurs, avec un objectif de sensibilisation à la biodiversité et de partage des connaissances déjà disponibles, ▪ Impliquer et faire converger la population (enfants et adultes, actifs et retraités) sur les enjeux de biodiversité, ▪ Compléter la connaissance, notamment en impliquant les habitants à travers des actions de sciences participatives et d'animations, ▪ Valoriser les actions en faveur de l'environnement d'ores et déjà engagées par la commune,

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité.
<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a souhaité se saisir de l'opportunité de l'appel à projet porté par l'OFB pour déployer la réalisation d'Atlas de biodiversité communale sur son territoire. Après la commune de Plougoumelen en 2016-2018, les communes de Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes en 2018-2020, c'est au tour de 15 nouvelles communes de s'engager dans l'élaboration de leur ABC : Arradon, Arzon, Auray, Brech, Damgan, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Saint-Armel, Séné et Theix-Noyal.</p> <p>Ce projet doit notamment permettre d'harmoniser la connaissance sur le territoire et de compléter l'engagement du territoire dans la préservation de la biodiversité en dotant progressivement chaque commune d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité. Ainsi, grâce à ce deuxième projet, 27 communes du PNRGM sur 33 seront dotées d'un plan d'action, soit 80 % du territoire du PNRGM.</p> <p>Plus globalement il s'agit de permettre aux communes d'acquérir une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, afin de faciliter l'intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies qu'elles portent. Cela doit contribuer à la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques des collectivités ou des structures intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants. Le projet proposé doit permettre d'impliquer les acteurs locaux afin d'améliorer la gestion des espaces naturels.</p>

II. Avancement et mise en œuvre du projet

I.1 Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence

N.B. Les actions menées présentées dans la suite de ce document, ne se réfèrent pas obligatoirement à l'ensemble des 15 communes mais à une majorité. Les cas particuliers sont présentés le cas échéant.

1.1.1 Description générale de l'avancement du projet

Préciser l'état d'avancement général du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (PNRGM) a conduit une première phase de coordination d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) auprès de 12 communes de son territoire de 2018 à 2020. Il s'implique également dans la mise en œuvre de l'ABC réalisé par la commune de Plougoumelen, première commune du PNRGM à s'être engagée dans un ABC entre 2016 et 2018.

Si la première phase d'ABC coordonnée par le PNRGM avait été priorisée sur les communes arrière

littorales du territoire et ce, afin de rééquilibrer la connaissance naturaliste du territoire, il s'agit désormais de compléter l'engagement du territoire dans la préservation de la biodiversité et de doter chaque commune du PNRGM d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité.

Le PNRGM a ensuite été lauréat des appels à projet (APP) de 2020 et 2021-plan de relance de l'Office Français de la Biodiversité, pour la réalisation d'ABC. Ce projet a été construit autour d'une coordination animée par le PNRGM en lien avec les 21 communes engagées dans la démarche : Arradon, Arzon, Auray, Berric, Brec'h, Crac'h, Damgan, Ile-d'Arz, Ile-Aux-Moines¹, Larmor-Baden², La Trinité-Surzur, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Armel, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné et Theix-Noyal. Avec ces 21 nouvelles communes, c'est 88% des communes du PNRGM qui se sont engagées en démarche d'ABC.

Le projet d'ABC s'inscrit en cohérence avec le plan d'action Trame Verte et Bleue coordonné par le PNRGM, qui identifie la réalisation d'ABC comme une des actions à mettre en œuvre par les communes.

Ces deux démarches des appels à projets de 2020 et 2021 reposent donc en partie sur le retour d'expérience du PNRGM pour l'appel à projet de 2017. Des échanges sur la conduite d'ABC/ABI ont eu lieu avec Vivarmor nature, Lannion Trégor communauté et le Parc naturel régional de Brière pour profiter de leur retour d'expérience sur leur ABC respectifs. Une présentation de l'accompagnement des communes dans leur ABC par le PNRGM a par ailleurs été réalisée lors des assises nationales de la biodiversité en novembre 2021.

Afin de coordonner et d'animer ce projet, une chargée de mission a été recrutée et a pris ses fonctions le 26 mai 2021 pour accompagner les 15 communes concernées par l'APP de 2020 : Arradon, Arzon, Auray, Brec'h, Damgan, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Armel, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné et Theix-Noyal.

La gouvernance que ce soit à l'échelle du PNRGM ou de chaque commune individuellement a été mise en place à travers l'établissement d'un comité de pilotage, d'un comité technique et des groupes de travail communaux.

Les différentes structures partenaires naturalistes et institutionnelles ont été rencontrées pour échanger sur les modalités de récupération des données disponibles, les analyses de ces données et l'intervention pour des inventaires complémentaires ou des animations. Des conventions sont en cours de rédaction.

Les inventaires complémentaires ont été lancés grâce au recrutement de deux chargées de mission en interne, spécialisées en flore et entomofaune et à l'intervention de plusieurs partenaires experts. En parallèle, un travail de compilation des données existantes est mené, rassemblées dans un projet SIG pour permettre leur analyse cartographique et l'identification des enjeux de biodiversité en vue de la rédaction des documents de diagnostic et des plans d'actions.

La mobilisation locale est menée à travers la constitution du groupe de travail communal pour favoriser l'appropriation de la démarche d'ABC et impulser la dynamique locale. La mobilisation des habitants s'appuie notamment sur l'utilisation de la plateforme d'inventaires participatifs mise en place par le PNRGM, permettant aux participants de contribuer à la connaissance de la biodiversité sur leur commune.

Pour cela, une stratégie de communication opérée par le PNRGM a été mise en place pour favoriser la connaissance sur la démarche d'ABC et la mobilisation des habitants sur les inventaires à travers différents supports.

¹ Commune intégrée dans le périmètre du PNRGM

² Commune intégrée dans le périmètre du PNRGM

Outre la mobilisation, toute une série d'actions de sensibilisation par l'intermédiaire d'animations ont été mises en place sur les communes volontaires pour sensibiliser différents publics (scolaires, grand public, agents municipaux, etc.) sur différentes thématiques liées à la biodiversité.

Les principales difficultés rencontrées pour le moment résident dans la mobilisation des élus locaux dans la démarche. Celle-ci peut être difficile à mener lorsque les élus ne la soutiennent pas et ne participent pas activement. La coordination de 15 communes nécessite de devoir s'adapter à chaque contexte local, en termes de fonctionnement, de personnel et de volonté politique.

1.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC est réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

Ce projet regroupant plusieurs communes et une structure coordinatrice, il y a donc deux échelles de gouvernance :

- **Celle du PNRGM** pour lequel un COPIL est constitué par les représentants du PNRGM (élu de la commission biodiversité, responsable du pôle biodiversité, chargée de projet ABC) et les référents ABC communaux. Ils sont réunis une fois par an pour valider les orientations du projet pour les différentes phases. Le premier COPIL a été réuni le 24 juin 2021 (invitation, support et compte-rendu disponible en annexe) à Theix-Noyal pour leur présenter la démarche, le calendrier, la méthodologie envisagée. Un second COPIL est prévu pour le 29 juin 2022 à Arradon et fera le point sur l'avancée générale des ABC pour cette première année. Un Comité technique (COTECH) est également constitué avec les représentants des associations et structures naturalistes et institutionnelles (Ligue de protection des oiseaux Bretagne (LPO), Bretagne Vivante (BV), Groupe mammalogique breton, Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA), Fédérations départementales de chasse et de pêche, Eau et rivière de Bretagne, Bretagne grands migrateurs, Conservatoire botanique de Brest (CBNB), Service départementale des espaces naturels sensibles, Conservatoire du littoral, Office français pour la biodiversité). Ce COTECH se réunit une fois par an et apporte un appui scientifique et technique, notamment au regard des choix méthodologiques à réaliser. Celui-ci a été réuni une première fois le 15 septembre 2021 pour présenter la démarche, le calendrier, la méthodologie envisagée (invitation, support et compte-rendu disponible en annexe).
- **Celle des 15 communes engagées.** Afin d'assurer la coordination entre les communes et le PNRGM, chaque commune désigne un binôme de référents constitué généralement d'un élu et d'un technicien. L'ensemble de ces référents pour les 15 communes constitue le COPIL du projet. Le PNRGM propose aux communes de mettre en place une gouvernance locale sous la forme d'un groupe de travail afin de favoriser l'appropriation et la prise en main de la démarche d'ABC par les communes. Une fiche a été réalisée, détaillant la constitution d'un groupe de travail type (en annexe). Celui-ci regroupe idéalement des élus, des agents des différents services techniques (communication, environnement, urbanisme, affaires scolaires, etc.), des habitants, des acteurs locaux (associatifs, agricoles, scolaires, etc.). Ces groupes de travail se sont réunis pour certaines communes dès fin 2021 et une présentation de la démarche (principes, objectifs, calendrier, méthodologie, outils mis à disposition) a été réalisée par la chargée de projet. L'autonomie est ensuite laissée aux référents communaux d'organiser des réunions régulières de ces groupes de travail, en accompagnement du PNRGM. Des premières réflexions sur les enjeux de biodiversité

locaux ont été menées et des actions d'inventaires et de sensibilisation à travers l'établissement d'agenda d'animations (en annexe) ont été mis en œuvre sur les communes.

1.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Préciser l'état d'avancement des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des premiers résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

LE PNRGM s'appuie sur les travaux de diagnostic territoriaux précédemment réalisés dans le cadre des ABC 2018-2020 pour la production cartographique et la mise en œuvre des inventaires complémentaires pour l'acquisition de connaissance.

Il a ainsi été mené un travail de recherche pour rassembler et compiler les différents documents existants aux différentes échelles territoriales, que ce soient des documents généraux de type schémas de planification des différentes politiques sectorielles, documents d'urbanisme ou documents directement liés à la biodiversité (plans de gestion, atlas de répartition ou des études spécifiques). Cette recherche a été menée auprès des référents des communes, des partenaires susceptibles d'être commanditaires d'études dans le cadre d'aménagements (Communautés de communes, Département, Syndicat d'Energie, Syndicat des eaux, Services de l'Etat, DIR Ouest, etc.).

- **Données cartographiques**

Des données concernant la topographie, l'hydrographie, la géologie, l'occupation du sol, etc. ont déjà été rassemblées par le PNRGM pour le diagnostic des trames naturelles et la cartographie des corridors écologiques établie à l'échelle du territoire du PNRGM. D'autres ressources, telles que la trame mammifère établie par le Groupe mammalogique breton à l'échelle de la région par exemple ou les zonages de protection ont également été collectées sur la plateforme Géobretagne, portée par l'État et la Région Bretagne et à laquelle le PNRGM adhère et contribue. La cartographie des grands types des végétations réalisée par le CBNB est également mobilisée. Un projet cartographique a été créé sous QGIS pour rassembler et compiler toutes ces données sur l'ensemble des 15 communes et permettre de créer des cartes et des analyses géographiques par la suite. L'ensemble des données utilisées sont listées en annexe.

- **Données naturalistes**

Afin de répondre à ses obligations de diffusion de la donnée naturaliste, le PNRGM a déployé depuis 2020 l'outil GéoNature, constitué d'un ensemble de modules de gestion de base de données en licence libre. Ce choix a été fait en cohérence avec la plateforme régionale de données naturalistes Biodiv'Bretagne qui utilise GéoNature et le SINP qui recommande son utilisation, et cela afin de faciliter la circulation de la donnée entre bases de données. Cette base de données est régulièrement alimentée par les agents du pôle biodiversité du PNRGM en fonction de leurs missions respectives et démarches portées par le PNRGM sur le terrain.

- **Données existantes**

Les données rassemblées dans la base GéoNature du PNRGM sont directement extraites sur le territoire des 15 communes et permettent d'alimenter les diagnostics. Le PNRGM a et extrait les données publiques disponibles sur les différentes plateformes (INPN, plateforme régionale de données naturalistes, etc.) et sollicité ses partenaires associatifs et institutionnels pour rassembler la connaissance de la biodiversité collectée par ceux-ci (BV, GRECIA, CBNB, Fédérations départementales de pêche et de chasse notamment). Le cas échéant, des conventions financières de partenariats d'échange de données sont en cours de cours de finalisation.

- **Données d'inventaires complémentaires**

La précédente démarche d'ABC a permis d'avoir une vision globale des typologies de connaissances naturalistes existantes sur le territoire. Il est ainsi proposé de poursuivre l'acquisition de nouvelles connaissances sur les mêmes taxons, et cela dans un objectif d'harmonisation des connaissances à l'échelle du territoire du PNRGM. A minima les efforts de prospections engagés portent sur les 4 taxons suivants :

- Flore
- Entomofaune (notamment rhopalocères, odonates, orthoptères, coléoptères saproxyliques)
- Reptiles
- Amphibiens

Le lancement de la réalisation d'inventaires naturalistes sur différents secteurs des communes en s'appuyant sur le plan de prospection a démarré en 2022 et se poursuivra en 2023. Le PNRGM conduit en propre un certain nombre d'inventaires par l'intervention d'un agent chargé de mission naturaliste (oiseaux, mammifères, entomofaune, batraciens, reptiles) et par le recrutement de deux chargés de mission, l'un en poste le 14 mars 2022 et l'autre le 11 avril 2022 pour une durée de 6 mois chacun, dont sur la botanique et l'autre l'entomofaune. En 2022, Le PNRGM fait également appel à des partenaires experts pour la réalisation de ces inventaires complémentaires, à travers l'établissement de conventions financières :

- le GRETIA sur 5 communes pour des inventaires sur les coléoptères saproxyliques et l'escargot de Quimper (espèce protégée),
- la LPO sur 2 communes pour des inventaires sur l'entomofaune et reptile
- le CBNB pour l'appui et l'accompagnement de la chargée de mission flore

Pour la prospection de certains groupes, le PNRGM s'appuie également sur une dynamique de partenariat avec le Lycée professionnel d'enseignement Kerplouz-La Salle à Auray, en mobilisant les étudiants en année 1 et 2 de BTSA gestion et protection de la nature dans le cadre des modules d'immersion professionnelle.

Par ailleurs, les travaux sur la Trame Verte et Bleue du territoire du PNRGM a permis d'identifier des enjeux d'amélioration de la connaissance de localisation de certains habitats naturels habitats spécifiques : il s'agit des mares, des anciens vergers et des arbres têtards du bocage. Ces milieux hébergent une biodiversité rare et originale et sont un enjeu en termes de connaissance et de préservation. Une attention particulière est également portée aux habitats de landes, de zones humides, de prairies naturelles ou encore du bocage. Pour les milieux littoraux, globalement mieux connus sur le territoire, ils pourront également faire l'objet d'inventaires complémentaires, si des secteurs sous-inventoriés sont identifiés dans la phase de diagnostic.

Pour mener à bien ces inventaires, un arrêté préfectoral (en annexe) a été émis pour autoriser la pénétration dans les parcelles non closes. Un article a été publié dans la presse écrite locale (Ouest-France et Télégramme, en annexe) et une affiche (en annexe) a été diffusée dans les communes ainsi que sur les réseaux sociaux communaux et du PNRGM pour informer de la réalisation de ces inventaires par le PNRGM et ses partenaires dans le cadre de l'ABC.

La dimension participative d'une démarche d'ABC passe par l'implication des citoyens dans cette phase d'inventaires. Pour cela, le PNRGM s'appuie fortement sur sa plateforme web d'inventaires participatifs (figure 1), qui invite les habitants à renseigner leurs observations naturalistes, consultable à l'adresse suivante : www.observation.parc-golfe-morbihan.bzh. Elle se décline en deux parties, permettant de répertorier des observations de faune et de flore (avec l'aide de clés d'identification répertoriées) et de milieux (mares, vergers, arbres têtards, landes, etc.). Les observations rapportées sont d'abord validées par les agents du PNRGM avant d'être consultables en ligne.

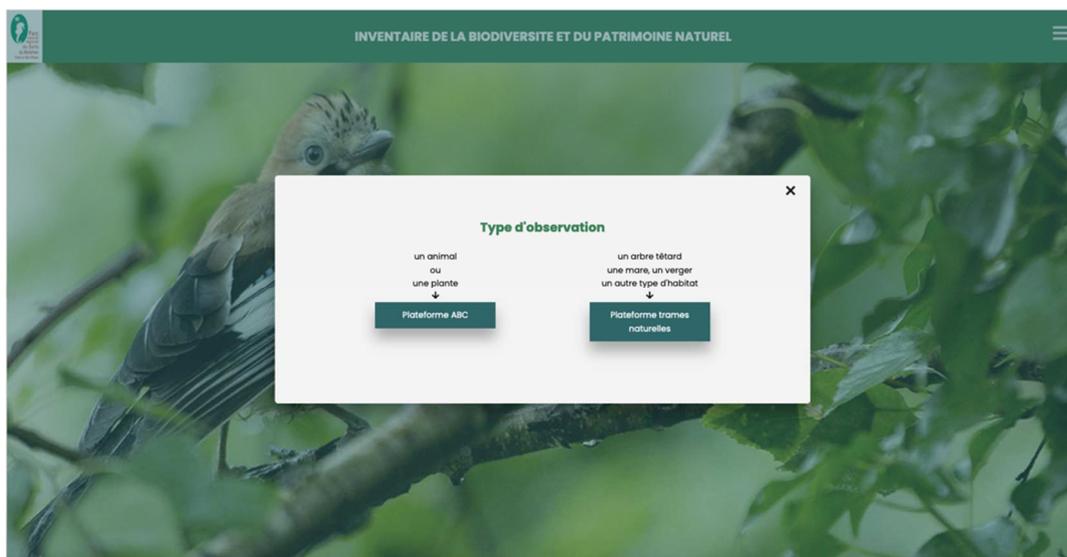


Figure 1 : page d'accueil de la plateforme d'inventaires participatifs mise au point par le PRNGM

Pour mobiliser les habitants des communes sur ces inventaires, des balades découvertes du patrimoine naturel local et de la plateforme participative ont été proposées aux communes par le PNRGM et réalisées par un agent en médiation scientifique (voir le programme d'animations détaillé en annexe). Une campagne « WANTED – Enklask » ciblée sur l'inventaire de certaines espèces particulières a également été lancée (voir partie II.1.5. Communication).

1.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Préciser l'état d'avancement des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

La mobilisation locale se réalise à différentes échelles à travers :

- L'implication d'élus et agents communaux référents dans la démarche qui se font le relai entre le PNRGM et le conseil municipal, les services de la commune et les habitants,
- Le groupe de travail constitué impliquant plus largement des habitants, agriculteurs, acteurs économiques, sociaux etc. qui prennent part aux orientations et actions menées et à l'identification des enjeux sur leur commune, aux animations par la tenue de stand ou par l'animation d'atelier et de sortie,
- Les chargés de communication pour la réalisation de supports (affiches etc.) et pour la diffusion d'informations sur les canaux locaux,
- Les scolaires à travers des actions menées par les centres de loisirs (exemple : atelier de construction de nichoirs à oiseaux, peinture de pochoirs « ici commence la mer » près des avaloirs, etc.),
- Le grand public en s'appuyant sur l'utilisation de la plateforme d'inventaires participatifs pour contribuer à la connaissance de leur commune, à travers la campagne « WANTED – Enklask » notamment.

Des actions de sensibilisation mensuelles ont été mises en place sur les communes à partir de d'octobre 2021, permettant aux participants de découvrir les richesses de leur patrimoine naturel local à travers des animations diversifiées (conférences, sorties, ateliers, jeux, expositions, concours, formations, etc.). Ces animations sont principalement à destination du grand public mais également des membres du groupe de travail, des scolaires ou des services techniques. Un calendrier détaillé par commune des animations réalisées et à venir est disponible en annexe. Des réunions publiques de présentation de la

démarche d'ABC ont également été réalisées sur plusieurs communes afin d'informer et mobiliser les habitants.

Pour la réalisation de ces animations, les communes ont fait appel à des personnes ressources locales, aux agents du PNRGM selon leurs compétences et thématiques privilégiées ou à des partenaires associatifs et animateurs indépendants identifiés par le PNRGM. Ces démarches d'ABC contribuent au soutien économique et au déploiement des activités de ces professionnels.

La majorité de ces animations ont du succès, à condition que l'information soit bien communiquée et diffusée en amont. Cependant, il est à noter que les personnes participant à ces animations pour le grand public sont déjà à minima sensibles aux enjeux de biodiversité. Il est difficile de s'adresser à un public novice, à priori moins sensible. Certaines communes s'orientent donc sur des techniques de communication par interpellation. C'est le cas par exemple de [l'action « biodiversité levez le pied »](#) menée par le PNRGM qui consiste à placer des panneaux de signalisation réformés et détournés avec des illustrations d'espèces animales (chauve-souris, hérisson, salamandre, loutre, grenouille) pour sensibiliser aux enjeux de continuités écologiques. Ils sont installés sur la commune pendant 3 semaines sur des axes routiers spécifiques. Une communication est faite une dizaine de jours après pour expliquer l'intérêt de ces panneaux et leur origine. Cette action a l'avantage de toucher un large public et d'interpeller les passants sur leur utilité. D'autres communes profitent des événements récurrents de la vie communale comme les marchés, les festivals et journées thématiques (journées du patrimoine, forum des associations, etc.) pour mettre en place des actions.

Une proposition d'action auprès des scolaires a été initiée en 2022 avec l'intervention du Professeur Taupe (<https://anousladedecouverte.org>) auprès des classes (maternelle et primaire) pour le printemps 2023.

1.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).

Afin de favoriser la connaissance de la démarche d'ABC et d'informer sur l'utilisation de la plateforme d'inventaires participatifs, une stratégie de communication à l'aide de plusieurs outils et supports a été mise au point par le PNRGM et proposée aux communes (l'ensemble de ces supports sont disponibles en annexe). Ces supports s'appuient sur la charte graphique précédemment établie dans le cadre des ABC 2018-2020 :

- Deux kakémonos, l'un présentant la démarche et l'autre présentant le logo de la charte graphique,
- Un dépliant trois volets format A4,
- Un flyer recto/verso en format A5,
- Une affiche par commune en format A3 et en format « panneau sucette »

Afin de favoriser la mobilisation des habitants et faire connaître la plateforme d'inventaires participatifs, une campagne « WANTED – Enklask » a été mise en œuvre et démarrée en novembre 2021 en proposant deux espèces cibles à rechercher par mois (une espèce de faune et une espèce de flore) à l'aide d'une courte bande dessinée de 3 vignettes permettant d'apporter des informations sur l'écologie de l'espèce (figure 2). Ces supports permettent également de sensibiliser à l'écologie de ces espèces et aux potentielles menaces qui pèsent dessus. Ils sont réalisés par un agent du PNRGM.



Figure 2 : deux exemples d'espèces à rechercher dans le cadre de la campagne « WANTED – Enklask »

Les citoyens sont invités à enregistrer leur observation à l'aide d'une photo sur la plateforme d'inventaires participatifs et sont récompensés par l'envoi à domicile d'un badge à l'effigie de l'espèce observée (Figure 3). Cette campagne (relayée par le Télégramme) et la communication faite plus largement sur la plateforme a permis d'augmenter le nombre d'observateurs.



Figure 3 : exemples de badges à remporter, à l'effigie des espèces recherchées

Pour assurer sa diffusion, la campagne « Wanted - Enklask » s'appuie notamment sur les réseaux sociaux des communes, du PNRGM (page facebook PNRGM et ABC et compte instagram PNRGM), sur le site internet du PNRGM, sur l'affichage en mairie par des affiches spécifiques (en annexe) mais aussi sur les journaux quotidiens du territoire (Télégramme et Ouest-France) avec lesquels le PNRGM a établi un partenariat pour communiquer autour de cette stratégie.

Plus généralement, la communication autour des démarches ABC et le relai d'information se fait à travers [la page facebook des ABC](#) et le [site internet du PNRGM](#) à l'échelle de son territoire. Un drive regroupant l'ensemble des productions a été mis en place pour favoriser les échanges de supports et documents entre le PNRGM et les communes.

Afin de déployer au mieux cette stratégie de communication, des liens directs ont été établis avec les personnes en charge de la communication dans les communes afin de partager les supports, les expériences, répondre aux demandes spécifiques (création de supports type affiches, expositions, etc.) et pouvoir s'adapter au fonctionnement local de chaque commune. Celles-ci s'appuient notamment sur l'édition du bulletin municipal, les panneaux lumineux, l'affichage en mairie, les réseaux sociaux et pages internet, les applications d'informations communales et la presse écrite. Une revue de presse est disponible en annexe.

Par ailleurs, contrairement aux précédentes démarches d'ABC 2018-2020 pour lesquelles un agenda saisonnier sur l'ensemble des communes concernées avait été créé, des agendas des animations ont été réalisés par le PNRGM pour certaines communes afin de diffuser l'information sur le calendrier des actions à venir (voir en annexe). Cette mise en page étant chronophage, il a été décidé de ne pas poursuivre cette démarche mais de se concentrer sur la diffusion des affiches et informations relatives aux animations de façon individuelle. Pour cela, des modèles d'affiches selon le type d'animation ont été créés par le PNRGM et sont mis à disposition aux communes (voir en annexe).

La stratégie de communication mise en œuvre par le PNRGM a permis d'augmenter significativement le nombre d'observations enregistrées et le nombre de participants à la plateforme. Pour information, 8850 observations ont jusqu'à présent été enregistrées depuis le lancement de la plateforme en juin 2020. Celles-ci ont augmenté à partir du moment où les supports de communication, les balades de découverte de la plateforme et la campagne « Wanted - Enklask » ont été lancés. Une vidéo de présentation de la plateforme est actuellement en cours de finalisation pour renforcer la communication autour de son utilisation.

1.1.6 Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats

N° Etapes/Résultats	Statut de réalisation	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...) ou résultats attendus	Apprentissage, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises
1 - Phase de lancement de la démarche		Janvier 2021	Décembre 2021		
<i>1.1 – Installer la gouvernance</i>	Réalisé	Juin 2021	Décembre 2021	1 réunion du COPIL, du COTECH et constitution du GT communal avec une première réunion de présentation	Difficulté de mobilisation des référents élus pour la constitution du GT
<i>1.2 – Impliquer les</i>	Réalisé	Juin 2021	Décembre 2021	Organisation d'agenda des	Action très

<i>habitants</i>				animations pour les mois à venir (date, lieu, horaires, intervenant et sujet défini)	chronophage. Difficulté de motiver certains référents à sa réalisation, décalage dans le temps, agenda produit entre janvier et juin 2022
<i>1.3 - Rassembler la connaissance existante</i>	En cours de réalisation	Juin 2021	Décembre 2021	Compilation des données cartographiques disponibles librement dans un projet SIG	Grande difficulté à récupérer les données auprès des partenaires naturalistes notamment les données privées. Action de ce fait retardée dans le temps
2 – Phase d’inventaire complémentaire		Janvier 2022	Mai 2023		
<i>2.1 – Mobiliser les habitants</i>		Janvier 2022	Décembre 2022	Mobilisation autour de la plateforme avec les WANTED	Abandon de réalisation d’agenda, définition d’animations et communication ponctuelle pour chaque évènement
<i>2.2 – Impliquer les écoles</i>	En cours de réalisation	Septembre 2022	Juin 2023	Prise de contact avec les écoles à travers les référents communaux pour des propositions d’animations	Peu de liens existants entre les écoles et les élus ou agents communaux
<i>2.3 – Réaliser les inventaires complémentaires</i>	En cours de réalisation	Janvier 2022	Juin 2023	Recrutement de deux chargées de mission et mobilisation de partenaires experts sur des inventaires spécifiques	Anticiper les demandes auprès des partenaires dont les plannings sont vite chargés
3 – Phase de valorisation des résultats des inventaires		Mai 2023	Décembre 2023		
<i>3.1 – Impliquer les habitants</i>	Non démarré	Mai 2023	Septembre 2023		
<i>3.2 – Réaliser les documents de restitution</i>	Non démarré	Septembre 2023	Décembre 2023		
<i>3.3 – Diffuser les résultats des inventaires</i>	Non démarré	Septembre 2023	Décembre 2023		
4 – Phase d’élaboration des plans d’actions communaux		Mai 2023	Décembre 2023		
<i>4.1 – Identifier les enjeux</i>	En cours de réalisation	Mai 2023	Juillet 2023	Certains enjeux ont été définis à travers la connaissance du territoire de certains élus/agents/habitants de la commune	Manque de connaissance des enjeux de biodiversité des membres du GT communal
<i>4.2 - Élaborer les plans d’actions</i>	Non démarré	Juillet 2023	Décembre 2023		

I.2 Suite des actions prévues et perspectives post-ABC

Préciser les prochaines étapes du projet (poursuite des inventaires, actions prévues concernant la valorisation des connaissances à travers l'élaboration de cartographies d'enjeux et d'un plan d'action, poursuite des actions de mobilisation et de sensibilisation, modalités d'élaboration et de diffusion des résultats et livrables afin de permettre son appropriation par l'ensemble des citoyens et élus...) ainsi que la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...). Ce dernier point sera détaillé essentiellement si des évolutions / avancées notables ont eu lieu par rapport aux perspectives envisagées dans le dossier initial.

- Les inventaires complémentaires

Les inventaires faune et flore vont se poursuivre sur les communes jusqu'à début octobre et seront finalisés avec la rédaction de rapports qui alimenteront le contenu du document de diagnostic, l'analyse des enjeux locaux de biodiversité et la rédaction des plans d'actions communaux. Des inventaires éclairés (ou « bioblitz ») pourront être menés conjointement avec les agents du PNRGM et des naturalistes locaux bénévoles sur des zones spécifiques de quelques communes concernées sur tout type de taxons. Ces inventaires complémentaires seront également poursuivis en 2023 avec le recrutement d'un troisième chargé de mission et par l'intervention des partenaires associatifs experts sur différents taxons.

- La diffusion des données naturalistes

Pour ce qui concerne les données brutes, celles-ci suivront le standard d'échanges de données en vigueur définis dans le cadre du pôle métier de Géobretagne (auquel le PNRGM contribue et est référent sur les données relatives aux espèces exotiques envahissantes) et seront mises à disposition grâce à la plateforme régionale des données naturalistes. Elles seront intégrées à la base de données GéoNature du PNRGM, qui se base sur le référentiel taxonomique TAXREF, ce qui permettra leurs versements dans le SINP.

L'ensemble des données sera également librement consultable sur le [site « Biodiv' Golfe du Morbihan »](#), l'atlas en ligne de la faune et de la flore du PNRGM mis en place grâce à l'outil GéoNature depuis mi-2020.

- La mobilisation et la sensibilisation

Une rencontre des référents des communes du PNRGM ayant terminé leur ABC avec ceux des communes en cours de démarche ainsi que les partenaires associatifs et institutionnels sous un format « club des ABC » sera organisée en fin d'année 2022 pour permettre le retour et partage d'expérience sur cette démarche et favoriser l'interconnaissance. Des initiatives portées conjointement par plusieurs communes sont actuellement à l'étude par des communes voisines (exemple d'un cycle de conférences sur les arbres, enjeu prioritaire sur l'ensemble des communes impliquées, qui se déroulerait sur 3 communes de la presqu'île de Rhuys à tour de rôle, en invitant et diffusant l'information aux communes voisines).

La mobilisation des habitants autour des outils de connaissance développés sera poursuivie, notamment avec la plateforme d'inventaires participatifs. Il est prévu également de poursuivre la campagne « Wanted - Enklask » jusqu'à la fin de l'année. Une réflexion sera entamée à ce moment pour savoir si la campagne sera prolongée en reprenant de nouvelles espèces à rechercher ou en reprenant les espèces déjà publiées, la création de ces supports étant très chronophage. La vidéo d'animation de présentation de la plateforme sera finalisée avec l'enregistrement de la voix off et diffusée.

Deux expositions constituées de 15 panneaux extérieurs représentant des photographies d'espèces animales et végétales présentes sur le territoire des communes concernées et réalisées par un agent du PNRGM seront produites et mises à disposition des communes.

Les animations vont, elles aussi, se poursuivre et s'orienter vers la mise en place d'actions concrètes, de formation de publics cibles comme les élus ou agents communaux par exemple et mettre en valeur la connaissance acquise grâce à la démarche d'ABC. De nouveaux publics seront aussi ciblés, comme les scolaires par exemple.

Des temps forts spécialement dédiés aux écoles seront également mis en place sur fin 2022-2023 afin de sensibiliser les enfants à la nature qui les entoure, en lien avec les programmes scolaires et les démarches d'aires marines et terrestres éducatives en cours dans les communes. Cela permettra aux écoles de bénéficier d'animations sur la biodiversité. Des actions seront aussi proposées aux centres de loisirs des communes.

- L'identification des enjeux

La cartographie des enjeux va se poursuivre avec l'acquisition des données naturalistes existantes et les données des inventaires complémentaires qui vont venir compléter les données déjà rassemblées et se décliner ainsi à travers différentes cartes qui seront soumises aux membres du groupe de travail pour discussion et affinage de l'identification des enjeux.

Le principe étant de réaliser des cartographies avec la localisation des enjeux communaux en termes de richesses naturelles et de leur préservation. A partir de l'ensemble des données collectées, il sera établi une hiérarchisation des espaces en fonction des enjeux, en croisant les différentes informations concernant les habitats naturels et les espèces recensées lors de la phase d'inventaires :

- Les habitats et espèces ayant un intérêt particulier (statuts de protection, reconnaissance via différentes politiques, etc.),
- L'état dans lequel se trouvent les habitats et espèces (menaces, dégradations, etc.) selon les différentes évaluations scientifiques existantes (listes rouges, état de conservation, etc.),
- Les différents zonages ou dispositifs existants.

Ces croisements permettront d'identifier les habitats et les espèces qui seront donc considérés comme « à enjeux » permettant une hiérarchisation des espaces de la commune. Cette hiérarchisation se fera selon deux niveaux : enjeu local et enjeu supra-local. L'ensemble de cette matière viendra compléter le document de diagnostic et alimenter ainsi la rédaction du plan d'actions communal.

- L'élaboration des plans d'actions communaux

De manière partenariale en associant notamment les équipes municipales, et en faisant appel le cas échéant à une expertise extérieure, il sera élaboré un plan d'actions pour chaque commune. Ce document valorisera l'existant, mettra en lumière les atouts de la commune en matière de qualité environnementale et permettra d'inscrire les actions mises en œuvre dans une pérennité, en s'appuyant notamment sur les dynamiques locales construites. Il doit être opérationnel, afin d'accompagner les équipes municipales à la mise en œuvre des actions sur du court, moyen et long terme. Ces plans d'action communaux sont d'ores et déjà prévus comme partie intégrante de la déclinaison communale du plan d'action Trame Verte et Bleue du PNRGM : cela permet d'apporter de la cohérence et de travailler la transversalité au travers des deux démarches conduites, sans démultiplier les documents de référence.

Ce plan d'action pourra être valorisé au regard du dispositif d'engagement « Territoires engagés pour la Nature ». Le PNRGM a d'ores et déjà accompagné la candidature de communes labellisées (Plougoumelen et Saint-Avé).

- La valorisation de la démarche

En termes de valorisation, tout comme la précédente série d'ABC 2018-2020, un kakémono par commune sera produit représentant une espèce emblématique de faune et de flore ainsi qu'un milieu afin de mettre en valeur le patrimoine local et la contribution de l'ABC à la connaissance par le biais des inventaires complémentaires.

Pour la valorisation des démarches d'ABC de l'appel à projet 2017 et de la commune de Plougoumelen, 11 beaux livres, mettant en valeur les richesses naturelles des communes ont été autoédités par le PNRGM. Ces ouvrages sont parus en décembre 2021. Chaque ouvrage est dédié à une commune, s'intitule « l'extraordinaire nature de {non de la commune} » et est édité à 400 exemplaires, avec un financement communal, hors appel à projet ABC 2017. Cette valorisation pourra être proposée dans la continuité pour les 15 communes. Le but étant de créer une collection personnalisée de chaque commune du territoire du PNRGM.

Chaque ABC sera restitué, de manière standardisée, sous différents formats (papier, pdf, SIG) et sera référencé et versé à différents supports de diffusion dont l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne, la plateforme régionale des données naturalistes et le [site national ABC](#). Une attention particulière sera portée aux documents de restitution de l'ABC et à leurs contenus afin qu'ils soient synthétiques, pédagogiques et compréhensibles pour des non spécialistes.

Plusieurs formes de restitution sont envisagées afin de s'adapter aux différents publics :

- Un flyer de synthèse présentant les chiffres clefs de l'ABC,
- Un atlas cartographique communal présentant les habitats et les espèces inventoriées. Ce document complet est plutôt destiné aux élus communaux, spécialistes, experts ou aux personnes averties. Constitué sous la forme d'un rapport, il intégrera la présentation de la démarche, la cartographie des grands ensembles de végétation, des cartographies de localisation des espèces, une cartographie de synthèse des enjeux de biodiversité, les fiches habitats associées à des préconisations de gestion, les continuités écologiques, les enjeux de biodiversité de la commune, etc.
- Un plan d'actions communal. Ce plan d'actions sera une feuille de route communale de mise en place d'actions en faveur de la biodiversité élaboré à destination des équipes communales (élus locaux et services techniques).

I.3 Autoévaluation

Préciser les indicateurs d'évaluation du projet élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

Issue du retour d'expérience de la précédente phase d'ABC 2018-2020 coordonnée par le PNRGM, une attention particulière est portée sur l'identification et l'analyse des enjeux qui doit démarrer si possible dans le courant de la première année pour anticiper la rédaction des documents de diagnostics. Une réflexion est actuellement menée à partir des documents établis pour le précédent appel à projet 2017 et en cours de validation par les conseils communaux sur leur contenu et leur appropriation par les élus, les techniciens et les habitants pour adapter au mieux les documents à rédiger pour ce nouvel appel à projet.

La récupération des données disponibles auprès des différentes structures naturalistes est aussi une étape à anticiper pour prendre en compte le temps d'établissement de la convention, des modalités d'extraction et d'analyse de ces données. Celles-ci devant permettre de travailler sur la répartition et la réactualisation des connaissances en termes de biodiversité sur les communes et de préparer les phases d'inventaires complémentaires. Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir ces données avant le lancement des inventaires faune, ce qui ne facilite pas le plan et la stratégie de prospection.

Les recrutements de chargés de mission et les inventaires complémentaires ont été mis en place dès fin 2021 pour anticiper la saison de prospection. Ces réflexions ont permis de démarrer les inventaires conformément à la phénologie des espèces.

II. Annexes

L'ensemble des annexes citées dans le document sont fournis dans un dossier par un lien de

Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
intermédiaire

Rapport

3 juin 2022

téléchargement annexé à ce rapport. Voici la liste :

- Revue de presse
- Invitation, supports et comptes-rendus des COPIL et COTECH
- Les fiches de postes des chargées de mission
- Les conventions avec les communes
- Les conventions avec les partenaires
- Les supports des WANTES (BD, badges et affiches)
- Les modèles des affiches d'animation
- Les supports de communication (kakémono, flyer, dépliant, affiche A3)
- Arrêté préfectoral autorisant les inventaires
- L'affiche informant du déroulé des inventaires
- Les agendas réalisés
- Le calendrier des animations par commune
- La fiche de constitution d'un groupe de travail

Liste des données intégrées dans le projet SIG

- Cartographiques
 - Fonds de carte
 - Ortho
 - Scan 25
 - Open street map
 - Communes
 - Carto grands types de végétation CBNB
 - OCSGE 56 (2013)
 - Bassins versants
 - Carte des types de sols GEOLOGIE
 - Relief
 - Types de paysage
 - SRADDET
 - Cartographies spécifiques
 - Haies, bocage (linéaire bocager 2020, géobretagne)
 - Zones humides (SAGE)
 - Cours d'eau (SAGE)
 - Surfaces agricoles (RPG, SAU)
 - Zonages de protection/gestion
 - PLU
 - ZNIEFF
 - RAMSAR
 - APPB
 - ENS (acquis, zones de préemption)
 - Natura 2000 (habitat, oiseaux)
 - Réserves naturelles
 - Sites classés / inscrits
 - Réserves chasse et faune sauvage
 - Espaces conservatoire littoral
 - Parcelles propriété publiques (État, Région, Dprnt, EPCI & communes)
 - Périmètres autorisés conservatoire littoral
 - ZAP anguille
 - Cœurs d'habitat mammifères
 - Trames mammifères
 - SAGE

- MAEC
 - Gestion forestière
 - ROE
 - Risque de submersion
 - Patrimoine bâti maritime
 - Chemins de randonnée
- Trame Verte et Bleue PNRGM
- Espèces exotiques envahissantes
 - Couche DDTM 2021
 - EEE GéoNature / Plateforme ABC
- CartNat : Une Cartographie du gradient de naturalité potentielle de France métropolitaine
- Qualité des eaux de surface de Bretagne
- Couches d'alerte mammifères
- Inventaires
 - Données GéoNature
 - GRETIA, BV, CBNB, GMB, FDC56, FDP56, ENS
 - PNRGM
 - INPN
 - GBIF
 - BiodivBretagne
 - Données à visualiser
 - Bretagne grand migrateurs
 - Collision RN DirOuest
 - Herbiers de zoostères